

226C0478  
FR0000054470-FS0321

9 avril 2026

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**UBISOFT ENTERTAINMENT**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 8 avril 2025, la société Citigroup Global Markets Limited a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 2 avril 2026, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, individuellement, à cette date, 6 025 124 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 4,47% du capital et 4,04% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché et d'une diminution du nombre d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT détenues par assimilation.

À cette occasion, la société Citigroup Inc (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Etats-Unis) **n'a franchi**, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, **aucun seuil** et détenait indirectement, au 2 avril 2026, 7 469 961 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,54% du capital et 5,004% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Citigroup Global Markets Inc.	1 309 980	0,97	1 309 980	0,88
Citigroup Global Markets Limited	6 025 124	4,47	6 025 124	4,04
Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.	134 857	0,10	134 857	0,09
<b>Total Citigroup Inc.</b>	<b>7 469 961</b>	<b>5,54</b>	<b>7 469 961</b>	<b>5,004</b>

Au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, au 2 avril 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 114 635 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa) réparties comme suit :

- 113 139 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de contrats « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à échéance jusqu'entre le 31 décembre 2026 et le 15 décembre 2027 ; et
- 30 496 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 134 768 884 actions représentant 149 271 563 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, au 2 avril 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 366 778 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa) réparties comme suit :

- 2 346 060 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *swap* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 4 août 2026 et le 18 juillet 2028<sup>2</sup> ; et
- 20 718 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 21 avril 2026<sup>2</sup>.

2. Par courrier reçu le 9 avril 2025, la société Citigroup Inc (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 avril 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, indirectement, 2 771 841 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 2,06% du capital et 1,86% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Citigroup Global Markets Limited	2 636 360	1,96	2 636 360	1,77
Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A.	135 481	0,10	135 481	0,09
<b>Total Citigroup Inc.</b>	<b>2 771 841</b>	<b>2,06</b>	<b>2 771 841</b>	<b>1,86</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT sur le marché.

Au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 269 914 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa) réparties comme suit :

- 114 035 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de contrats « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à échéance jusqu'entre le 31 décembre 2026 et le 15 décembre 2027 ; et
- 155 879 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Citigroup Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 352 190 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa) réparties comme suit :

- 2 330 744 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *swap* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 4 août 2026 et le 18 juillet 2028<sup>2</sup> ; et
- 21 446 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un contrat « *short put* » portant sur autant d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 21 avril 2026<sup>2</sup>.

\_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Sur la base d'un delta de 1.